

COVEA HAUT RENDEMENT

FCP de droit français

SOMMAIRE

Caractéristiques de l'OPC	3
Changements intervenus et à venir	8
Rapport de gestion	9
Environnement économique	9
Marchés financiers	11
Politique de gestion et perspectives	12
Performances et informations sur l'OPC	13
Informations réglementaires	14
Frais et fiscalité	19
Rapport Général du Commissaire aux Comptes	20
Comptes de l'exercice	24
Bilan Actif	24
Bilan Passif	25
Compte de résultat	26
Annexe aux comptes annuels	28
Informations générales	28
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	35
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	37
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	42
Inventaire des actifs et passifs	46
Annexes	75
Information SFDR	75

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
Dépositaire	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Commissaires aux comptes	KPMG AUDIT Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 92066 - Paris la Défense
Commercialisateurs	COVÉA FINANCE SAS (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégation de la gestion administrative et comptable	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conseillers	Néant

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.covea-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA HAUT RENDEMENT (IC)

FR0011134535

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/06/2024

En quoi consiste ce produit

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

Durée : OPCVM créé le 14/10/2011 pour une durée de 99 ans

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Markit iBoxx Euro High Yield (calculé coupons nets réinvestis), en gérant la sensibilité, la maturité et l'allocation géographique de ses investissements sur les marchés des obligations haut rendement publiques ou privées sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum. La gestion du fonds est active et discrétionnaire. Elle consiste à chercher à optimiser le retour sur investissement en investissant essentiellement dans des obligations "Haut rendement" qui sont ses titres spéculatifs. Les titres spéculatifs présentent des risques de défaut plus importants susceptibles de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 10% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 110% maximum de l'actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés, libellés en euros ou autres devises, émis par émetteurs dans les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. Les investissements dans des titres non notés sélectionnés par la société de gestion sont effectués après évaluation de la qualité de crédit et analyse financière de l'émetteur concerné d'une part et avis favorable du comité d'investissement d'autre part. Ces investissements seront limités à 100% de l'actif net du fonds. L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 100% de l'actif net dans des titres de catégorie «Haut Rendement» de type spéculatif, dont la notation est inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) et jusqu'à 70% dans des titres libellés en devises étrangères. Des titres de catégorie «Investment Grade» de notation supérieure ou égale à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) peuvent être détenus jusqu'à 75% de l'actif net. En cas divergence sur la notation du titre par ces trois agences de notation, la notation la moins favorable est retenue.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 5 ans, au marché des obligations haut rendement publiques ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

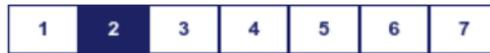
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC: Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. **Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés** : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 900 €	7 980 €
	Rendement annuel moyen	-21,00 %	-4,41 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 760 €	8 990 €
	Rendement annuel moyen	-12,42 %	-2,10 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 740 €	9 960 €
	Rendement annuel moyen	-2,61 %	-0,07 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 490 €	10 550 €
	Rendement annuel moyen	4,94 %	1,08 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 09/2017 et 09/2022.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 11/2016 et 11/2021.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2013 et 12/2018.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i)

10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	375 €	690 €
Incidence des coûts annuels*	3,77 %	1,38 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,31 % avant déduction des coûts et de -0,07 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,62 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	60 €
Coûts de transaction	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Prise en charge des frais liés aux travaux menés par le Commissaire aux comptes, des frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label, ainsi que des frais d'agent fiscal par le fonds.
- Ajout des modalités de partage des revenus issus du recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Changements à intervenir

- Prise en charge des frais valorisateur par le fonds.
- Evolution du ratio d'exposition au risque de taux de 110% à 200%.

RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'inflation a poursuivi son reflux en 2024 dans les grandes économies développées. Dans l'Union européenne, le ralentissement des prix a essentiellement été le fruit de la baisse des prix des biens importés. Face à ce constat, les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse de leurs taux directeurs. Elles restent néanmoins prudentes face à un risque persistant de boucle prix-salaires, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient se sont poursuivis, ce dernier ayant même pris de l'ampleur. La polarisation du monde en est exacerbée. L'année a aussi été marquée par l'émergence d'une forte instabilité politique en Allemagne et, surtout, en France, ainsi que par l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Sur le marché des changes, l'euro a chuté de 6,0% contre le dollar, à 1,0389 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 3,1%, pour terminer l'année à 74,64 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a amorcé tardivement un mouvement de détente de sa politique monétaire. Elle a réduit son objectif de taux d'intérêt des fed funds de 100 points de base, en trois étapes. Les banquiers centraux américains se veulent prudents pour la suite. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signalait ainsi 50 points de base de baisse de taux en 2025. L'inflation a cessé de baisser depuis la fin de l'été et elle s'est même un peu redressée, à 2,7% en novembre. L'inflation sous-jacente remonte aussi. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. L'activité économique reste bien orientée, notamment soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers bénéficient d'un marché du travail toujours porteur et d'un redressement de leur pouvoir d'achat. Donald Trump a remporté l'élection présidentielle et les Républicains sont majoritaires dans les deux chambres du Congrès. Baisse de la fiscalité, montée des droits de douane, réduction des dépenses et contrôle de l'immigration sont les priorités affichées par le Président élu et les principaux membres de son futur gouvernement. Des menaces concrètes ont déjà été proférées envers le Mexique et le Canada pour qu'ils renforcent le contrôle de leurs frontières.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a entamé une détente prudente de sa politique monétaire, dans un contexte de résistance de l'inflation. Si le fort recul des prix énergétiques a permis un net ralentissement de l'indice des prix à la consommation, l'inflation sous-jacente est restée plus élevée, soutenue notamment par l'impact de la dynamique des salaires sur les prix des services. Après le maintien d'une tendance favorable en début d'année, les indicateurs d'activité économique se sont dégradés. Après avoir remporté les élections législatives en juillet, les Travailleurs ont présenté en octobre un premier budget de soutien à l'activité. Celui-ci comprend d'importantes hausses des dépenses, financées par des augmentations d'impôts et un recours accru aux emprunts.

En zone euro, la Banque centrale européenne a également amorcé la détente de sa politique monétaire, avec une baisse de 100 points de base du taux d'intérêt de sa facilité de dépôt. Les banquiers centraux européens se montrent plus confiants dans l'atteinte prochaine de leur objectif d'inflation à moyen terme. Ils conservent toutefois une attitude prudente face à des risques de tensions persistantes sur la formation des salaires et, par conséquent sur les prix des services. En 2024, elle a mis en œuvre une réforme de son cadre opérationnel qui s'est essentiellement traduite dans un premier temps par la diminution de l'écart entre son taux de dépôt et celui des opérations principales de refinancement des banques. Elle a aussi cessé en fin d'année de réinvestir sur le marché obligataire le produit des titres de son portefeuille PEPP arrivés à échéance. Après avoir touché l'objectif de 2%, l'inflation remonte depuis la fin de l'été (2,2% en novembre). Sa résistance s'explique en partie par celle des prix des services, qui ne ralentissent pas suffisamment. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, et l'incertitude s'est renforcée avec une instabilité politique accrue, notamment en France mais aussi en Allemagne.

En Chine, la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier ont continué à peser sur l'activité économique en 2024. Parallèlement, les soutiens publics à l'industrie ont permis à la production de croître sensiblement, engendrant une forte pression baissière sur les prix.

RAPPORT DE GESTION

Dans ce contexte, les autorités ont annoncé que de nouvelles mesures vont intervenir en 2025, avec une priorité donnée à la demande domestique et plus particulièrement à la consommation des ménages. **Au Japon, le gouvernement a aussi annoncé des soutiens supplémentaires à l'activité économique, alors que la Banque du Japon s'est engagée dans un durcissement très progressif de sa politique monétaire.** Elle a renoncé en début d'année à sa politique de taux négatif et a remonté une nouvelle fois son taux directeur en juillet. Elle a aussi diminué ses achats de titres. L'inflation reste supérieure à son objectif, notamment nourrie par la dynamique des salaires et une activité économique plus dynamique. Mais la forte dépréciation du yen pèse sur les prix des importations. Enfin, **la Corée du Sud a également été frappée par l'instabilité politique. Le Parlement a destitué le président Yoon**, qui avait tenté d'instaurer la loi martiale, puis son Premier ministre, qui assurait l'intérim.

RAPPORT DE GESTION

MARCHÉS FINANCIERS

Au cours d'une année marquée par le début du cycle d'assouplissement des politiques monétaires des principales banques centrales et du retour du risque politique, les marchés obligataires ont évolué dans un contexte de volatilité élevée. Les rendements des dettes souveraines ont progressé sur les principaux marchés à l'exception notable de l'Italie dont le rendement à 10 ans s'est inscrit en baisse de 18 points de base (pb) sur l'année. La dette française enregistre la moins bonne performance parmi les dettes européennes en lien avec la situation des finances publiques et les développements politiques. L'écart de taux entre l'Europe et les Etats-Unis se creuse en raison des différentiels de croissance et d'inflation entre les 2 zones, ce dont profite également le dollar. Les courbes enregistrent, dans ce contexte, un mouvement de pentification. Dans cet environnement, la gestion du fonds a consisté à profiter des opportunités de marché conformément aux orientations définies lors des Perspectives Economiques et Financières et de nos comités de gestion.

L'année 2024 se conclut sur les marchés du crédit Euro par un resserrement des primes de risque de 36 pbs sur la catégorie Investissement (Barlays-BBG Euro Investment Grade) et de 84 pbs sur le Haut rendement (Barlays-BBG Euro Haut rendement), clôturant respectivement l'année à 100 pbs et 316 pbs. Evoluant graduellement à la baisse, les primes de risques ont connu deux soubresauts significatifs. En juin, la dissolution de l'Assemblée nationale en France se traduit par un écartement des primes de risques de 14 pbs sur la catégorie Investissement et 47 pbs sur le Haut rendement. Et fin juillet, la coïncidence de plusieurs éléments, à savoir la décision de la Banque du Japon d'une hausse du taux directeur et la faiblesse de données d'emplois américains, ont entraîné une forte volatilité sur les marchés en raison des débouclages de stratégie de portage (« carry trade ») au Japon. Ce mouvement est alimenté par la bonne résistance des entreprises dans un environnement moins inflationniste. Sur le marché du Haut rendement, le mouvement est similaire. Les entreprises se sont adaptées à l'environnement inflationniste. Un grand nombre d'entre elles avaient tiré profit de la période de taux bas pour allonger la durée moyenne de leurs dettes. De leur côté, les investisseurs ont très tôt identifié les émetteurs à risque comme Atos, Altice, Intrum, ...

Les volumes d'émissions des émetteurs Haut rendement rebondissent en 2024 à 105 Mds€ contre 52 Mds€ en 2023. Le rythme a été globalement stable tout au long de l'année, avec un volume moyen mensuel autour de 10 Mds€.

RAPPORT DE GESTION

POLITIQUE DE GESTION

Conformément à nos Perspectives Economiques et Financières, nous conservons un positionnement prudent sur la dette d'entreprise haut rendement en concentrant majoritairement nos investissements sur la dette privée d'émetteurs de notation de la catégorie « investissement » (notation minimum BBB-) ainsi que sur les meilleures catégories de notation du compartiment haut rendement ou sur des émetteurs non notés pour lesquels nous jugeons la qualité de crédit de l'émetteur comme adéquate.

L'année 2024 est consacrée à la poursuite de l'élargissement du spectre d'investissement correspondant à notre positionnement. Compte tenu de l'évolution des primes de risque et des taux d'intérêt, nous augmentons graduellement les investissements sur des échéances à plus long terme, notamment pour les émetteurs ayant une notation de la catégorie « investissement ». Nous conservons également un volant de liquidité significatif. Cette stratégie nous a conduit à augmenter tout au long de l'année la sensibilité du portefeuille. D'une sur-sensibilité de 38 cts à fin 2023, le portefeuille a, à fin 2024, une sensibilité de 3,70 supérieure de 96 cts par rapport à l'Iboxx Haut Rendement.

En termes d'allocation par classes d'actifs, nous n'avons pas renforcé au cours de l'exercice le poids de la dette privée financière. Nous avons continué à privilégier des émetteurs appartenant au segment BB et BBB ainsi que des émetteurs non notés en participant aux marchés primaires afin de capter les primes de risques offertes. Nous avons également complété ces investissements par des achats sur le secondaire lors de mouvements d'écartements des primes.

PERSPECTIVES

Après l'important mouvement de hausse des rendements du mois de décembre, les marchés de taux apparaissent moins vulnérables en ce début d'année. Les anticipations de baisses des taux directeurs ont été revues par les investisseurs et sont proches aujourd'hui de nos anticipations présentées lors des dernières Perspectives Economiques et Financières. Cependant, comme nous l'évoquons également lors de ce rendez-vous, le début d'année va être riche en nouvelles émissions, en particulier sur la partie longue des courbes et cela nous incite à conserver à court terme, une sensibilité proche de celle de l'indice de référence. Les facteurs d'incertitude sont nombreux en ce début d'année : Modalité de mise en œuvre de la politique économique américaine, évolution politique en France, Politiques budgétaires aux Etats-Unis, en Allemagne, ... La gestion du fonds devra s'adapter à cet environnement en étant active et en s'appuyant sur les anticipations de nos équipes de gestion et de recherche.

RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2024, la performance de COVEA HAUT RENDEMENT a été de 4,99%.

La performance de son indice de référence, Markit Iboxx Euro High Yield Fixed Rate coupons réinvestis, a été de 7,13%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille a eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille. Au 31 décembre 2024, le fonds s'expose au total à hauteur de :

- + 2 001 600 EUR à des contrats futures RXH5 ayant pour sous-jacent le taux allemand à 10 ans.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVEA SECURITE G	19 025 730,40	18 397 354,00
INDUSTRIAL POWER CORPORATION 4.25% 22-05-31	6 106 111,82	3 604 395,00
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	2 794 188,00	2 253 296,00
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	4 988 758,00	
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	2 483 950,00	2 484 990,00
CONTINENTAL 3.5% 01-10-29 EMTN	2 414 695,36	2 419 260,80
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.5% 17-01-31	2 784 134,68	1 728 526,00
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	2 240 890,00	2 245 950,00
JDE PEET S BV 4.125% 23-01-30	3 142 537,00	1 239 669,00
ITALGAS 3.125% 08-02-29 EMTN	4 312 286,58	

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

RAPPORT DE GESTION

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes :

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »). Les caractéristiques environnementales et sociales sont promues par cet OPC à travers l'application stricte de la politique d'exclusion sectorielle et normative de Covéa Finance, par le suivi des notations E, S et G d'une grande partie des émetteurs détenus en portefeuille (notation via notre modèle propriétaire basé sur des données fournisseurs, complétée dans certains cas spécifiques et limités par des notations qualitatives réalisées par l'équipe Analyse Financière et Extra-financière), et par le suivi des controverses pouvant aboutir à l'engagement d'un dialogue actionnarial, jusqu'à l'exclusion des sociétés.

Informations environnementales et/ou sociale liées

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance, ainsi que dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

RAPPORT DE GESTION

durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Au 31/12/2024, l'OPC ne présente pas de proportion minimale d'investissement durable.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2024, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2024) s'est élevé à 15 701 263 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 13 025 234 euros soit 83% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 676 029 euros, soit 17% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2024, 130 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 431 066 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2024.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

RAPPORT DE GESTION

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION

FRAIS et FISCALITE

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Néant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement COVEA HAUT RENDEMENT

8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA HAUT RENDEMENT constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 09/05/2025 19:01:58

Christophe Coquelin
Associé

COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR

31/12/2024

Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	131 856 199,76
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	131 856 199,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 824 096,06
OPCVM	3 710 964,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	1 113 131,46
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instrument financiers à terme (G)	5 700,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	136 685 995,82
Créances et comptes d'ajustement actifs	31 484,20
Comptes financiers	141 124,08
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	172 608,28
Total de l'actif I+II	136 858 604,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	130 270 763,10
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	6 505 313,35
Capitaux propres I	136 776 076,45
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	136 776 076,45
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	5 700,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	5 700,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	76 827,65
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	76 827,65
Total Passifs : I+II+III+IV	136 858 604,10

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	5 024 116,65
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	6 073,59
Sous-total produits sur opérations financières	5 030 190,24
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
Sous-total charges sur opérations financières	
Total revenus financiers nets (A)	5 030 190,24
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-754 700,38
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-754 700,38
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 275 489,86
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	264 588,19
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 540 078,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 184 077,46
Frais de transactions externes et frais de cession	-539,06
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 183 538,40
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	56 282,24
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 239 820,64

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	922 339,52
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 568,09
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	923 907,61
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-198 492,95
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	725 414,66
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	6 505 313,35

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de chercher à réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Markit iBoxx Euro High Yield, en gérant la sensibilité, la maturité et l'allocation géographique de ses investissements sur les marchés des obligations haut rendement publiques ou privées sur un horizon de placement recommandé de 5 ans minimum.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A. Informations générales**A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	61 137 885,80	91 403 259,30	100 673 240,41	108 302 848,82	136 776 076,45
Nombre de titres	496 759,0000	740 781,0000	876 589,0000	876 589,0000	1 054 409,0000
Valeur liquidative unitaire	123,07	123,38	114,84	123,55	129,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,33	0,22	-1,11	-3,83	1,17
Capitalisation unitaire sur revenu	1,31	1,51	1,70	3,06	4,30

A. Informations générales

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

A. Informations générales

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

A. Informations générales

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

A. Informations générales

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / Barème
1	Frais de gestion financière TTC	Actif net	Part A(C) : 1,20% maximum Part I(C) : 0,60% maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0,02% maximum
3	Frais indirects maximum TTC (commission et frais de gestion)	Actif net	Non concerné
4	Commissions de mouvement** Prélevée par l'intermédiaire sur l'opération d'achat/vente d'actions Prélevée selon les opérations/instruments par l'intermédiaire	Prélèvement sur chaque transaction Commission/forfait par lot Montant	OPC: Néant ETF : 0,07% maximum Actions : de 0 à 0,09% maximum prélevés Par l'intermédiaire sur l'opération achat/vente Futures : Commission de 3,30 € maximum par contrat futures (à la charge de l'OPC) et/ou par lot Obligations/TCN : Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Les frais de fonctionnement sont supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes qui sont supportés par le fonds, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, ainsi que des éventuels frais fiscaux ("Tax agent" local).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

A. Informations générales

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part COVÉA HAUT RENDEMENT	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	108 302 848,82
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	25 112 548,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 022 257,10
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 275 489,86
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 183 538,40
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	923 907,61
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	136 776 076,45

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice**B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice**

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	202 227,0000	25 112 548,86
Parts rachetées durant l'exercice	-24 407,0000	-3 022 257,10
Solde net des souscriptions/rachats	177 820,0000	22 090 291,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 054 409,0000	

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises****En montant**

Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises

Commissions de souscription acquises

Commissions de rachat acquises

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
COVÉA HAUT RENDEMENT FR0011134535	Capitalisation	Capitalisation	EUR	136 776 076,45	1 054 409,0000	129,71

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
	Actions et valeurs assimilées					
	Opérations temporaires sur titres					
Passif						
	Opérations de cession sur instruments financiers					
	Opérations temporaires sur titres					
Hors-bilan						
	Futures	NA	NA	NA	NA	NA
	Options	NA	NA	NA	NA	NA
	Swaps	NA	NA	NA	NA	NA
	Autres instruments financiers	NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
Total						

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	131 856,20	131 856,20			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	141,12				141,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	2 001,60			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		133 857,80			141,12

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	3 014,54	1 316,86	2 098,71	15 681,96	71 185,65	37 823,12	735,36
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	141,12						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures						2 001,60	
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	3 155,66	1 316,86	2 098,71	15 681,96	71 185,65	39 824,72	735,36

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	USD	GBP			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	26,59				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	26,59				

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	69 931,61	58 123,04	3 801,55
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	69 931,61	58 123,04	3 801,55

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D1. Créances et dettes : ventilation par nature**

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	31 484,20
Total des créances		31 484,20
Dettes		
	Frais de gestion fixe	76 827,65
Total des dettes		76 827,65
Total des créances et des dettes		-45 343,45

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	754 700,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations**D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe**

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 824 096,06
	FR0011070762	COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	1 113 131,46
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	3 710 964,60
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			4 824 096,06

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables****D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 540 078,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	4 540 078,05
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 540 078,05

Part COVÉA HAUT RENDEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	4 540 078,05
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 540 078,05
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 540 078,05
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	4 540 078,05
Total	4 540 078,05
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 239 820,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 239 820,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 239 820,64

Part COVÉA HAUT RENDEMENT

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 239 820,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 239 820,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 239 820,64
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 239 820,64
Total	1 239 820,64
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			131 856 199,76	96,40
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			131 856 199,76	96,40
Automobiles			821 342,31	0,60
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28	EUR	818 000	821 342,31	0,60
Boissons			4 832 526,50	3,53
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	2 600 000	2 462 077,66	1,80
PERNOD RICARD 3.625% 07-05-34	EUR	2 300 000	2 370 448,84	1,73
Compagnies aériennes			2 857 464,74	2,09
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	2 700 000	2 857 464,74	2,09
Composants automobiles			9 539 470,62	6,97
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	5 000 000	5 358 221,23	3,91
PIRELLI C 3.875% 02-07-29 EMTN	EUR	600 000	627 282,25	0,46
SCHAEFFLER AG 4.75% 14-08-29	EUR	3 400 000	3 553 967,14	2,60
Construction et ingénierie			2 673 850,86	1,95
WEBUILD 4.875% 30-04-30	EUR	1 000 000	1 045 712,95	0,76
WEBUILD 5.375% 20-06-29	EUR	1 500 000	1 628 137,91	1,19
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 058 491,43	0,77
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	1 000 000	1 058 491,43	0,77
Divertissement			931 190,91	0,68
UBISOFT ENTERTAINMENT 0.878% 24-11-27	EUR	1 100 000	931 190,91	0,68
Eau			6 223 990,07	4,55
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	7 000 000	6 223 990,07	4,55
Electricité			3 066 822,39	2,24
EDF 4.125% 17-06-31 EMTN	EUR	1 100 000	1 170 848,51	0,86
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	700 000	740 675,56	0,54
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.5% 17-01-31	EUR	1 100 000	1 155 298,32	0,84
Emballage et conditionnement			3 138 267,74	2,29
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	2 000 000	2 135 742,88	1,56
VERALLIA SASU 3.875% 04-11-32	EUR	1 000 000	1 002 524,86	0,73
Epargne et prêts hypothécaires			1 818 824,79	1,33
CELLNEX FINANCE 2.0% 15-09-32	EUR	2 000 000	1 818 824,79	1,33
Equipements de communication			1 316 855,75	0,96
NOKIA OYJ 2.375% 15-05-25 EMTN	EUR	1 300 000	1 316 855,75	0,96
Equipements électriques			1 704 916,83	1,25
NEXANS 4.25% 11-03-30	EUR	1 000 000	1 058 863,63	0,78
PRYSMIAN 3.875% 28-11-31 EMTN	EUR	636 000	646 053,20	0,47

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et fournitures médicaux			4 050 391,11	2,96
WERFENLIFE 4.25% 03-05-30 EMTN	EUR	3 800 000	4 050 391,11	2,96
Gaz			2 501 575,20	1,83
SNAM 3.375% 26-11-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 004 973,70	0,73
SNAM 3.875% 19-02-34 EMTN	EUR	1 415 000	1 496 601,50	1,10
Grossistes			1 051 047,38	0,77
AZELIS FINANCE NV 5.75% 15-03-28	EUR	1 000 000	1 051 047,38	0,77
Hôtels, restaurants et loisirs			1 220 216,93	0,89
AMADEUS CM 3.5% 21-03-29 EMTN	EUR	200 000	209 395,29	0,15
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	1 000 000	1 010 821,64	0,74
Logiciels			9 610 696,38	7,02
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 100 000	2 098 712,00	1,53
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	EUR	600 000	614 584,15	0,45
NEXI 2.125% 30-04-29	EUR	3 100 000	2 966 153,63	2,17
PANDORA AS 3.875% 31-05-30	EUR	600 000	626 956,60	0,46
TELEFON AB LM ERICSSON 5.375% 29-05-28	EUR	3 000 000	3 304 290,00	2,41
Marches de capitaux			2 150 205,75	1,57
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	2 100 000	2 150 205,75	1,57
Matériaux de construction			1 903 301,63	1,39
IMERYS 4.75% 29-11-29 EMTN	EUR	1 800 000	1 903 301,63	1,39
Media			1 774 067,37	1,30
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	1 600 000	1 774 067,37	1,30
Métaux et minerais			2 621 847,74	1,92
ARCELLOR MITTAL 3.5% 13-12-31	EUR	875 000	862 915,11	0,63
ERAMET 6.5% 30-11-29	EUR	1 800 000	1 758 932,63	1,29
Ordinateurs et périphériques			408 279,70	0,30
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	400 000	408 279,70	0,30
Papier et industrie du bois			1 006 990,00	0,74
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	1 000 000	1 006 990,00	0,74
Pétrole et gaz			8 433 342,61	6,17
AKER BP A 4.0% 29-05-32 EMTN	EUR	3 809 000	3 964 254,84	2,90
ITALGAS 3.125% 08-02-29 EMTN	EUR	4 326 000	4 469 087,77	3,27
Producteur et commerce d'énergie indépendants			2 746 081,18	2,01
INDUSTRIAL POWER CORPORATION 4.25% 22-05-31	EUR	2 600 000	2 746 081,18	2,01
Produits alimentaires			624 537,95	0,46
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	600 000	624 537,95	0,46

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits chimiques			1 795 639,49	1,31
ROQUETTE FRERES 3.774% 25-11-31	EUR	1 800 000	1 795 639,49	1,31
Produits pharmaceutiques			8 814 955,79	6,44
ALMIRALL 2.125% 30-09-26	EUR	2 300 000	2 292 019,00	1,67
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	2 000 000	2 019 551,67	1,48
DUFY ONE BV 3.375% 15-04-28	EUR	2 200 000	2 207 364,50	1,61
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	2 100 000	2 296 020,62	1,68
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			2 606 257,05	1,91
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	2 600 000	2 606 257,05	1,91
Services aux entreprises			9 065 677,05	6,63
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	2 050 000	2 202 209,65	1,61
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	1 000 000	970 845,00	0,71
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	2 200 000	2 304 761,89	1,69
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 3.715% 08-10-31	EUR	3 550 000	3 587 860,51	2,62
Services de télécommunication diversifiés			4 230 506,40	3,09
AT AND T INC 2.35% 05-09-29	EUR	2 700 000	2 651 360,61	1,93
BRITISH TEL 3.875% 20-01-34	EUR	808 000	843 788,13	0,62
DEUTSCHE TELEKOM AG 3.25% 04-06-35	EUR	731 000	735 357,66	0,54
Services de télécommunication mobile			3 263 807,45	2,39
INFRASTRUTTURA WIRELESS ITALIANE 1.875% 08-07-26	EUR	1 600 000	1 591 024,33	1,16
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 672 783,12	1,23
Services financiers diversifiés			7 462 844,24	5,46
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	2 500 000	2 725 468,49	2,00
JDE PEET S BV 4.125% 23-01-30	EUR	1 900 000	2 043 594,21	1,49
NASDAQ 4.5% 15-02-32	EUR	600 000	665 188,87	0,49
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.375% 01-08-33	EUR	804 000	820 865,66	0,60
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.625% 19-05-29	EUR	1 200 000	1 207 727,01	0,88
Services liés aux technologies de l'information			2 675 289,14	1,96
TDC NET AS 5.186% 02-08-29	EUR	2 500 000	2 675 289,14	1,96
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			2 622 044,69	1,92
AQUASM 2.629 06/08/27	EUR	2 600 000	2 622 044,69	1,92
Sociétés commerciales et de distribution			2 448 390,75	1,79
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	1 400 000	1 396 804,50	1,02
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	1 100 000	1 051 586,25	0,77
Soins et autres services médicaux			3 533 017,67	2,58
AMPLIFON 1.125% 13-02-27	EUR	1 400 000	1 356 424,66	0,99
FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	EUR	2 000 000	2 176 593,01	1,59

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Textiles, habillement et produits de luxe			1 450 609,14	1,06
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	1 400 000	1 450 609,14	1,06
Transport routier et ferroviaire			1 800 565,03	1,32
SIXT SE 3.75% 25-01-29 EMTN	EUR	1 700 000	1 800 565,03	1,32
TITRES D'OPC			4 824 096,06	3,53
OPCVM			3 710 964,60	2,72
Gestion collective			3 710 964,60	2,72
COVEA SECURITE G	EUR	15 900	3 710 964,60	2,72
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			1 113 131,46	0,81
Gestion collective			1 113 131,46	0,81
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	EUR	42	1 113 131,46	0,81
Total			136 680 295,82	99,93

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0325	15	5 700,00		2 001 600,00
Sous-total 1.		5 700,00		2 001 600,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		5 700,00		2 001 600,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	136 680 295,82
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	5 700,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	172 608,28
Autres passifs (-)	-82 527,65
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	136 776 076,45

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part COVÉA HAUT RENDEMENT	EUR	1 054 409,0000	129,71

COVEA HAUT RENDEMENT

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	108 178 531,14	99 117 770,56
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	103 023 047,64	89 313 680,11
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	103 023 047,64	89 313 680,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 137 168,50	9 804 090,45
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 137 168,50	9 804 090,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	18 315,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	18 315,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	52 201,40	5 250,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	52 201,40	5 250,00
COMPTES FINANCIERS	141 652,53	1 600 026,12
Liquidités	141 652,53	1 600 026,12
TOTAL DE L'ACTIF	108 372 385,07	100 723 046,68

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 973 753,70	100 158 326,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-3 358 655,52	-978 528,18
Résultat de l'exercice (a,b)	2 687 750,64	1 493 441,89
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	108 302 848,82	100 673 240,41
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	18 315,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	18 315,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	18 315,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	51 221,25	49 806,27
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	51 221,25	49 806,27
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	108 372 385,07	100 723 046,68

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	960 540,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	3 942 165,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	8 500,30	4 214,53
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 296 834,06	1 953 106,23
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 305 334,36	1 957 320,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	27,23	6 658,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	27,23	6 658,35
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 305 307,13	1 950 662,41
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	617 556,49	563 982,84
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 687 750,64	1 386 679,57
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	0,00	106 762,32
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 687 750,64	1 493 441,89

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011134535 - Part COVÉA HAUT RENDEMENT : Taux de frais maximum de 0,60% TTC maximum.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts COVÉA HAUT RENDEMENT	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	100 673 240,41	91 403 259,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	19 078 134,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	-3 688 315,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	405 719,08	1 481,88
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 987 346,79	-861 451,59
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	401 507,53	29 183,57
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-172 559,52	-36 472,88
Frais de transactions	-1 092,86	-212,98
Différences de change	-4 109,33	4 438,09
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 294 724,66	-6 643 484,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 477 151,63	-6 817 573,03
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 817 573,03	174 088,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	5 015,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	5 015,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 687 750,64	1 386 679,57
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	108 302 848,82	100 673 240,41

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	103 023 047,64	95,12
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	103 023 047,64	95,12
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	4 902 705,00	4,53
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	4 902 705,00	4,53

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	103 023 047,64	95,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 652,53	0,13
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 902 705,00	4,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	811 506,06	0,75	7 018 952,00	6,48	24 641 492,31	22,75	34 727 759,54	32,07	35 823 337,73	33,08
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	141 652,53	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 942 165,00	3,64	0,00	0,00	960 540,00	0,89

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	23 980,96	0,02	0,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	12 451,40
	Coupons et dividendes en espèces	39 750,00
TOTAL DES CRÉANCES		52 201,40
DETTES		
	Frais de gestion fixe	51 221,25
TOTAL DES DETTES		51 221,25
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		980,15

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	876 589,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	617 556,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			5 137 168,50
	FR0011070762	COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	2 137 938,70
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	2 999 229,80
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			5 137 168,50

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 687 750,64	1 493 441,89
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 687 750,64	1 493 441,89

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 687 750,64	1 493 441,89
Total	2 687 750,64	1 493 441,89

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 358 655,52	-978 528,18
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-3 358 655,52	-978 528,18

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 358 655,52	-978 528,18
Total	-3 358 655,52	-978 528,18

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	62 452 184,68	61 137 885,80	91 403 259,30	100 673 240,41	108 302 848,82
Nombre de titres	508 059,0000	496 759,0000	740 781,0000	876 589,0000	876 589,0000
Valeur liquidative unitaire	122,92	123,07	123,38	114,84	123,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,97	-1,33	0,22	-1,11	-3,83
Capitalisation unitaire sur résultat	1,58	1,31	1,51	1,70	3,06

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 14-07-24	EUR	1 300 000	1 293 491,62	1,20
EON SE 0.35% 28-02-30 EMTN	EUR	700 000	597 452,11	0,55
FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT SERVICES WO 1.625% 09-07-24	EUR	1 000 000	995 108,01	0,91
FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	EUR	2 000 000	2 149 856,07	1,99
HAPAG LLOYD 2.5% 15-04-28	EUR	700 000	659 924,64	0,61
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.625% 17-02-25	EUR	1 000 000	972 894,45	0,90
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.125% 27-09-27	EUR	1 400 000	1 472 646,11	1,36
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	400 000	408 612,66	0,37
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	2 200 000	2 328 715,15	2,15
TOTAL ALLEMAGNE			10 878 700,82	10,04
AUTRICHE				
A1 TOWERS 5.25% 13-07-28	EUR	400 000	433 843,61	0,41
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	500 000	487 247,50	0,45
WIENERBERGER AG 4.875% 04-10-28	EUR	500 000	536 180,45	0,49
TOTAL AUTRICHE			1 457 271,56	1,35
DANEMARK				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 600 000	1 534 179,80	1,42
ORSTED 3.25% 13-09-31 EMTN	EUR	500 000	501 425,18	0,46
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-31	EUR	400 000	414 949,87	0,38
TOTAL DANEMARK			2 450 554,85	2,26
ESPAGNE				
ALMIRALL 2.125% 30-09-26	EUR	1 100 000	1 069 266,00	0,99
AMADEUS CM 2.5% 20-05-24 EMTN	EUR	400 000	404 051,51	0,37
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 900 000	1 748 105,38	1,62
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	1 000 000	985 664,17	0,91
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.069% 05-02-24	EUR	400 000	402 893,40	0,37
WERFENLIFE 4.625% 06-06-28	EUR	500 000	523 684,13	0,48
TOTAL ESPAGNE			5 133 664,59	4,74
ETATS-UNIS				
AT AND T INC 2.35% 05-09-29	EUR	2 900 000	2 806 138,96	2,59
BALL 1.5% 15-03-27	EUR	400 000	375 862,97	0,35
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.375% 29-05-25	EUR	500 000	506 476,87	0,46
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	500 000	537 541,64	0,50
CELANESE US HOLDINGS LLC 5.337% 19-01-29	EUR	900 000	990 985,94	0,92
FORD MOTOR CREDIT 1.744% 19-07-24	EUR	1 900 000	1 889 217,97	1,74
MC DONALD S 3.625% 28-11-27	EUR	200 000	205 163,11	0,18
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	500 000	499 241,65	0,47
TOTAL ETATS-UNIS			7 810 629,11	7,21
FINLANDE				
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	1 700 000	1 782 732,36	1,65
METSO CORPORATION 4.375% 22-11-30	EUR	182 000	189 039,85	0,17
NOKIA OYJ 2.375% 15-05-25 EMTN	EUR	1 300 000	1 297 639,90	1,19
TOTAL FINLANDE			3 269 412,11	3,01
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 557 352,96	1,43
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	500 000	412 965,00	0,38
BUREAU VERITAS 1.875% 06-01-25	EUR	600 000	598 386,53	0,55
DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	EUR	1 100 000	1 045 209,00	0,97
ELIS EX HOLDELIS 4.125% 24-05-27	EUR	1 200 000	1 246 903,08	1,15
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	700 000	745 450,33	0,69
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	2 100 000	2 085 251,00	1,93
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	500 000	485 620,14	0,45
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	4 000 000	3 493 805,36	3,22
IMERYS 4.75% 29-11-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 533 438,52	1,42
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	1 000 000	1 101 674,11	1,01
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	700 000	681 038,75	0,63
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	1 600 000	1 768 975,34	1,64
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	200 000	216 390,58	0,20
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	500 000	509 583,03	0,47
PAPREC 3.5% 01-07-28	EUR	1 600 000	1 565 233,78	1,45
QUADIENT 2.25% 03-02-25	EUR	400 000	398 293,62	0,37
REXEL 2.125% 15-12-28	EUR	2 000 000	1 869 245,00	1,73
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	1 000 000	969 721,23	0,89
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	1 600 000	1 592 740,07	1,47
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	500 000	456 438,65	0,42
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	1 600 000	1 741 732,94	1,61
VERALLIA SASU 1.625% 14-05-28	EUR	500 000	472 909,67	0,44
VERALLIA SASU 1.875% 10-11-31	EUR	1 000 000	883 966,39	0,81
TOTAL FRANCE			27 432 325,08	25,33
IRLANDE				
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 2.125% 15-08-26	EUR	1 400 000	1 255 188,67	1,16
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	1 100 000	1 154 961,20	1,07
TOTAL IRLANDE			2 410 149,87	2,23
ITALIE				
AMPLIFON 1.125% 13-02-27	EUR	1 400 000	1 307 461,82	1,21
ASTM 1.0% 25-11-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 869 921,15	1,73
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	2 600 000	2 388 138,01	2,20
HERA SPA	EUR	1 400 000	1 128 402,45	1,04
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE 1.875% 08-07-26	EUR	1 600 000	1 555 072,13	1,44
NEXI 2.125% 30-04-29	EUR	2 600 000	2 309 745,75	2,14
PIRELLI C 4.25% 18-01-28 EMTN	EUR	500 000	540 716,71	0,50
SNAM 0.75% 17-06-30 EMTN	EUR	2 700 000	2 308 536,07	2,13
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	455 000	470 690,09	0,43
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	400 000	398 478,37	0,37
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 4.0% 11-04-24	EUR	383 000	393 320,06	0,36
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	1 500 000	1 572 006,35	1,45
WEBUILD 7.0% 27-09-28	EUR	600 000	639 940,90	0,59
TOTAL ITALIE			16 882 429,86	15,59
LUXEMBOURG				
AQUASM 2.629 06/08/27	EUR	300 000	298 398,78	0,28
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	1 000 000	1 045 836,48	0,97
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	1 000 000	1 009 187,50	0,93

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANFOSS FINANCE II BV 0.75% 28-04-31	EUR	600 000	502 120,77	0,46
TOTAL LUXEMBOURG			2 855 543,53	2,64
NORVEGE				
ADEVINTA A 2.625% 15-11-25	EUR	800 000	796 848,00	0,74
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	1 600 000	1 773 722,67	1,63
TOTAL NORVEGE			2 570 570,67	2,37
PAYS-BAS				
BNI FINANCE BV 3.875% 01-12-30	EUR	525 000	546 881,40	0,50
DEUT TEL 1.5% 03-04-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 404 863,73	2,22
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	1 200 000	1 142 593,48	1,06
ENEL FINANCE INTL NV 4.0% 20-02-31	EUR	3 400 000	3 640 175,07	3,36
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	500 000	539 694,39	0,50
JDE PEET S BV 0.5% 16-01-29	EUR	1 400 000	1 221 866,68	1,12
JDE PEET S BV 4.5% 23-01-34	EUR	1 000 000	1 055 585,34	0,97
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 0.25% 26-06-25	EUR	1 200 000	1 153 751,57	1,07
SARTORIUS FINANCE BV 4.375% 14-09-29	EUR	500 000	525 169,22	0,48
SARTORIUS FINANCE BV 4.5% 14-09-32	EUR	500 000	528 838,77	0,49
WABTEC TRANSPORTATION NETHERLANDS BV 1.25% 03-12-27	EUR	600 000	554 312,25	0,52
TOTAL PAYS-BAS			13 313 731,90	12,29
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 4.25% 06-01-33	EUR	1 100 000	1 175 345,78	1,09
TOTAL ROYAUME-UNI			1 175 345,78	1,09
SUEDE				
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08-05-26	EUR	800 000	805 021,70	0,74
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 652 872,61	1,53
TELEFON AB LM ERICSSON 5.375% 29-05-28	EUR	2 100 000	2 206 890,06	2,04
VATTENFALL AB 3.75% 18-10-26	EUR	700 000	717 933,54	0,66
TOTAL SUEDE			5 382 717,91	4,97
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			103 023 047,64	95,12
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			103 023 047,64	95,12
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	EUR	85	2 137 938,70	1,98
COVEA SECURITE G	EUR	13 300	2 999 229,80	2,77
TOTAL FRANCE			5 137 168,50	4,75
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 137 168,50	4,75
TOTAL Organismes de placement collectif			5 137 168,50	4,75
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0324	EUR	-7	-13 300,00	-0,02
EURO SCHATZ 0324	EUR	37	18 315,00	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			5 015,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			5 015,00	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			5 015,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-5 015	-5 015,00	0,00
TOTAL Appel de marge			-5 015,00	0,00
Créances			52 201,40	0,05
Dettes			-51 221,25	-0,05
Comptes financiers			141 652,53	0,13
Actif net			108 302 848,82	100,00

Parts COVÉA HAUT RENDEMENT	EUR	876 589,0000	123,55
-----------------------------------	------------	---------------------	---------------

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : N/A <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.
2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.
3. Le fonds a suivi les indicateurs suivants par rapport à la dette souveraine :
 1. des états ayant ratifié l'accord de Paris,
 2. l'intensité carbone par habitant,
 3. l'égalité homme/femme,
 4. le nombre de brevets déposés,

ainsi que la part des obligations vertes, sociales et durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	31/12/2024
Part des entreprises exposés au pétrole et gaz non conventionnel	0,00%
Part des entreprises exposés au charbon (hors énergéticiens)	0,00%
Note moyenne ESG du portefeuille	0,50

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Note moyenne ESG de l'univers	0,49
Part des obligations "durables" dans les investissements directs en titres de créance du produit (stock)	12,54%

Sources : Covéa Finance, S&P Trucost, ISS, Urgewald

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs d'incidences négatives sont pris en compte dans l'exercice du filtre DNSH. Celui-ci repose sur les indicateurs suivants :

- Pilier E (Environnement) :
 - o Intensité de gaz à effet de serre
 - o Rejets dans l'eau
- Pilier S (Social) :
 - o Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE
 - o Ratio moyen de femmes vs hommes dans les conseils d'administration

Covéa Finance tient également compte des principales incidences négatives (« PAI ») dans sa politique d'exclusion. Ces exclusions couvrent les sujets suivants : armes controversées, tabac, jeux d'argent et de paris, et combustibles non conventionnels.

Par ailleurs, Covéa Finance applique un suivi des controverses qui vise à identifier les controverses sur les piliers E, S et G.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
SAUR 0.625% 16/09/2028	Services aux Collectivités	4,55 %	FRANCE
POMFP 4.875% 13/03/2029	Consommation Discrétionnaire	3,92 %	FRANCE
IGIM 3.125% 08/02/2029	Services aux Collectivités	3,27 %	ITALIE
WERFEN 4.25% 03/05/2030	Soins de santé	2,96 %	ESPAGNE
AKERBP 4% 29/05/2032	Energie	2,90 %	NORVEGE
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	2,72 %	FRANCE
FCCSER 3.715% 08/10/2031	Services aux Collectivités	2,63 %	ESPAGNE
SHAEFF 4.75% 14/08/2029	Consommation Discrétionnaire	2,60 %	ALLEMAGNE

ERICB 5.375% 29/05/2028	Technologies de l'information	2,42 %	SUEDE
NEXIIM 2.125% 30/04/2029	Produits financiers	2,17 %	ITALIE
AFFP 4.625% 23/05/2029	Industrie	2,09 %	FRANCE
TVOYFH 4.25% 22/05/2031	Services aux Collectivités	2,01 %	FINLANDE
TKAAV 5.25% 13/07/2028	Services de Communication	1,99 %	AUTRICHE
TDCDC 5.186% 02/08/2029	Services de Communication	1,96 %	DANEMARK
T 2.35% 05/09/2029	Services de Communication	1,94 %	ETATS UNIS D'AMÉRIQUE

Hors dérivés



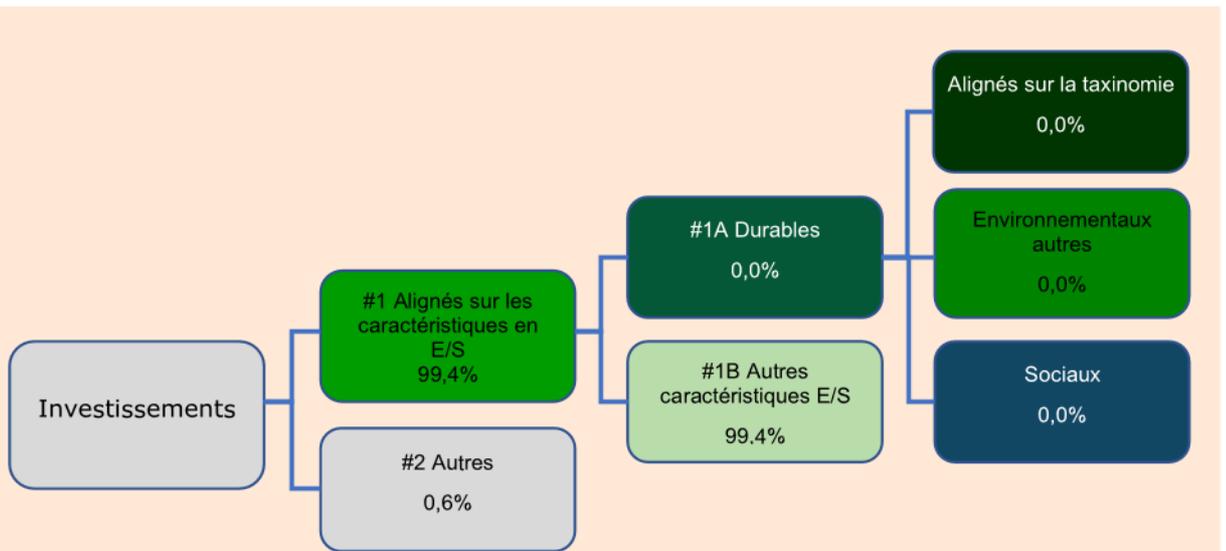
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

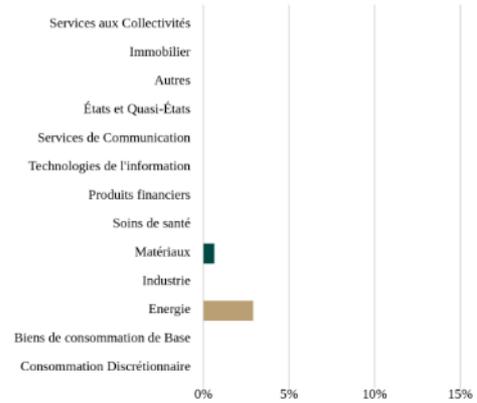
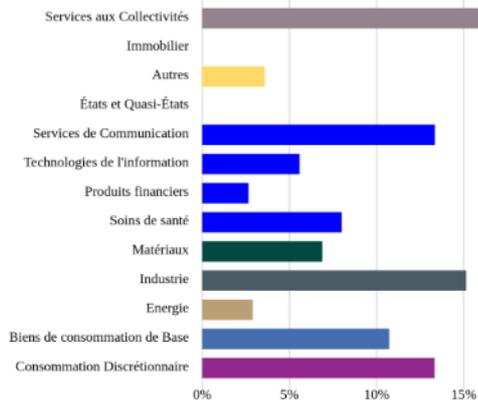
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale

Exposition sectorielle – Combustibles fossiles



Hors dérivés

Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	2,91 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %
Transports	6,55 %	0,00 %
Services financiers	2,65 %	0,00 %
Services de Télécommunication	11,36 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	3,13 %	0,00 %
Services Consommateurs	1,77 %	0,00 %
Services aux Collectivités	17,90 %	0,00 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	1,91 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	4,64 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soins Personnel	1,48 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	6,34 %	0,00 %
Médias et Divertissement	1,98 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	3,68 %	0,00 %
Matériaux	6,88 %	0,63 %
Logiciels et Services	0,00 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	3,35 %	0,00 %
Energie	2,90 %	2,90 %
Biens d'équipement	5,44 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	3,09 %	0,00 %
Banques	0,00 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	8,46 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	3,59 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	0,00 %	0,00 %

Hors dérivés



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

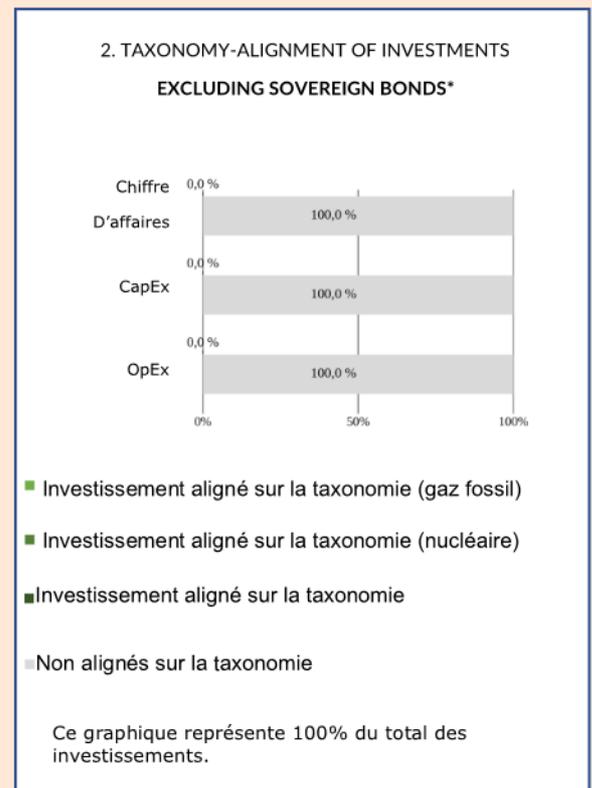
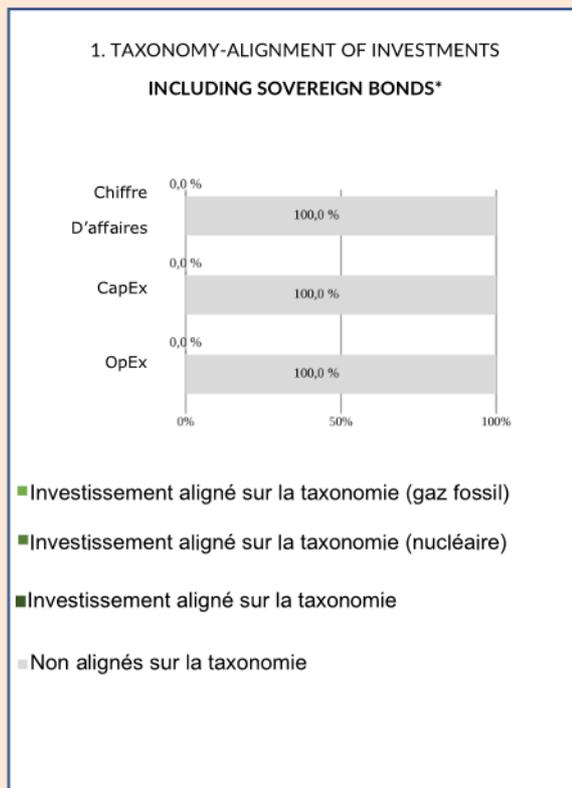
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2024.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. La politique d'exclusion normative et sectorielle de la société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie) a été appliquée à l'ensemble des portefeuilles.

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche et Gestion. Les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles. Une méthodologie spécifique permettant la sortie de positions sur des émetteurs soumis à exclusion post investissement a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est déterminée à partir de son modèle d'évaluation ESG propriétaire des émetteurs privés déployé en 2024 selon une approche « Best-in-Class », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Ces évaluations quantitatives sont complétées dans certains cas limités et déterminés (certaines valeurs dites cœurs de portefeuille, valeurs non notées par le modèle en l'absence de données suffisantes...) par une approche qualitative de l'émetteur. Ce travail réalisé, par l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière, approfondit la recherche et l'analyse d'éléments sur les trois piliers E, S et G.

Cette notation est communiquée à l'ensemble des équipes de gestion, leur permettant d'intégrer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable).

3. La sélection d'obligations peut porter sur des obligations vertes, sociales ou durables. Les équipes Gestion taux investissent dans ces obligations destinées à financer des projets définis. À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme « durable », l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière doit réaliser une notation initiale qui sert à vérifier le caractère « durable » de cette obligation. Un contrôle annuel portant sur la qualité du reporting et de l'allocation des financements est ensuite réalisé jusqu'à maturité de l'obligation par les analystes.

4. L'équipe de Recherche Macro-économique réalise annuellement une étude des émetteurs souverains dans lesquels Covéa Finance est investi ou est susceptible d'investir suivant une méthodologie propriétaire. Cette analyse tient notamment compte de la ratification de l'Accord de Paris par ces Etats, de leur intensité carbone par habitant, de leur indice d'inégalité de genre et du nombre de brevets déposés dans l'année. Les résultats de cette étude sont partagés avec les équipes de Gestion qui peuvent accorder une préférence d'investissement pour les Etats les plus avancés sur un ou plusieurs de ces quatre indicateurs.